

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la session spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499 rue Principale, le 29 avril 2008 à 21h58.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette  
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 4 Monsieur Mario Breton  
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne  
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, agit comme secrétaire.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Le maire, Monsieur Herman Bolduc, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Étant tous présents, les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2008-04-96**

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ENTRETIEN DE LA MACHINERIE (PEINTURE) :  
RENCONTRE – MONSIEUR NORMAND COULOMBE
5. OFFRE D'EMPLOI : JOURNALIER – OPÉRATEUR À TEMPS  
PLEIN
6. AUTRES ITEMS :
  - 
  - 
  - 
  -

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. CLÔTURE DE LA SESSION

**4. ENTRETIEN DE LA MACHINERIE (PEINTURE) :  
RENCONTRE – MONSIEUR NORMAND COULOMBE**

2008-04-97

**Considérant** que la machinerie (camions de voirie et souffleur) doit être nettoyé et peinturer ;

**Considérant** que Monsieur Normand Coulombe offre ses services pour effectuer les tâches suivantes : laver les trois camions et le souffleur, les « sunblaster » et les peinturer ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Normand Coulombe pour effectuer les tâches mentionnées en préambule au coût de 16,50 \$ de l'heure, incluant les équipements nécessaires. Les matériaux utilisés (sable, peinture, papier sablé, etc.) seront remboursables sur présentation de facture.

**5. OFFRE D'EMPLOI : JOURNALIER – OPÉRATEUR À TEMPS PLEIN**

2008-04-98

**Considérant** l'arrêt de travail indéterminé de Monsieur Guy Veilleux, journalier-opérateur/chef d'équipe, le conseil municipal désire ouvrir un poste de journalier-opérateur temps plein;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'ouvrir un poste de journalier-opérateur temps plein. Ladite offre d'emploi sera affiché sur le babillard des employés ainsi qu'à l'Hôtel de Ville et à la Caisse populaire jusqu'au 6 mai inclusivement.

**6. AUTRE ITEMS :**

Aucun point ne fut ajouté.

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

**8. CLÔTURE DE LA SESSION**

2008-04-99

**Il** est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de mettre fin à la séance. Il est 22h00.

---

HERMAN BOLDUC, MAIRE

---

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.

